

Affaire suivie par : Lourdemarie LUETE
ed-shpt@univ-grenoble-alpes.fr

Saint Martin d'Hères, le 29 mars 2023

Conseil d'Ecole Doctorale SHPT
Mardi 28 Mars 10h

Présent.e.s : ABRIAL Stéphanie , ALEXANDRE Chloé, AMILHAT-SZARY Anne-Laure , BASTIN, Gilles, BEAULANDE-BARRAUD Véronique, BONICCO-DONATO Céline, BOURDON Etienne, FREYSSINET Irene, LESCURE Sandrine, LIGNEREUX Aurélien, LOUVEL Séverine, MAGAT Anastasia, MANTO JONTE Juliette, MATHIEU Nicolas, MULLER Dominique, PETITEVILLE Franck, SIMONOT Frédérique, TARRICONE Isabella

Excusé.e.s : KALFOUN Béatrice

Ordre du jour :

1. Points d'information
2. Prix de thèse

1. Points informations

- **Elections** des élu.e.s doctorants au conseil de l'ED du 28 au 30 mars. Remerciement de Mme BEAULANDE-BARRAUD aux doctorants pour avoir constitué et présenté une liste complète et aux élus actuels pour leur investissement durant leur mandat.
- **Serment** : Les doctorants peuvent prêter serment en application de l'arrêté du 22 Août 2022. Le CED a intégré le serment dans les textes réglementaires et dans le PV de soutenance. Réaction hostile de la section CNU 22 et motion de l'ED 480 de l'Université de Bordeaux qui a réagi contre et ne l'applique pas. Ce choix des serments a été discuté au niveau du réseau national des collèges doctoraux et parmi les docteurs, pas de réactions négatives. Le conseil souligne que le plus important est la formation à l'éthique de la recherche et à l'intégrité scientifique, plus que le serment, qui participe de la solennité de la soutenance. Véronique Beaulande-Barraud fera remonter au CED le besoin d'une formation à l'éthique et à l'intégrité scientifique proposée avec des contenus adaptés au domaine ALLSHS et non totalement transversal.
- **CSI** : remerciement adressé à T Bontems de Pacte qui nous permet de généraliser l'usage de l'outil numérique « démarches simplifiées » dans la composition et la mise en oeuvre des CSI. Rappel du calendrier :

- 3 avril : retour des propositions par les laboratoires sur les membres internes des CSI des doctorants de 1^{ère} année
- 7 avril : l'ED complète les CSI par les membres externes puis informe les doctorants et les directions de thèse des compositions, et les chercheurs de leur participation aux CSI . A la charge du laboratoire de demander l'accord sur la composition des CSI via Démarches simplifiées
- **Appel à mobilité internationale IDEX** : dossier à déposer par les doctorants jusqu'au 31 mars
- **Lauréats Bourse Mittacs** : 2 lauréats pour SHPT
- **HCERES** : réponse écrite de l'ED en cours avec l'aide du CED car accréditation jusque fin 2023. Le plan du document en cours de finalisation est présenté au conseil ; Véronique Beaulande-Barraud souligne qu'elle a fortement valorisé l'important travail réalisé depuis 2020 pour affirmer l'unité de l'ED et homogénéiser les procédures tout en respectant les spécificités disciplinaires en son sein.
- **Contrat doctoral Handicap** : pas de dossier pour SHPT

2. Prix de thèse

- Rappel de la procédure : l'ED recense moins de 40 soutenances en 2022 et peut faire remonter au CED 1 dossier par prix de thèse (Académique, Innovation et Interdisciplinaire). Une 1^{ère} sélection a été effectuée par les laboratoires puis l'ED soumet aux membres du conseil les dossiers retenus pour classement et pour évaluation par une note (A, B, C, D) puis discussion et vote.
- Les laboratoires ont sélectionné 13 dossiers parmi lesquels 11 pour le prix de thèse Académique, 2 pour le prix Innovation et 1 pour le prix de thèse interdisciplinaire.
 - **Prix de thèse interdisciplinaire (PTI)** : Après discussion et vote, le conseil a choisi de ne pas proposer de candidat au PTI.
 - **Prix de thèse innovation (PI)** : 2 candidatures. Après discussion et vote, le conseil a choisi de proposer la candidature d'A. Urbanowicz.
 - **Prix de thèse académique (PTA)** : 11 candidatures. Chaque dossier a été présenté en séance, avant discussion basée sur le tableau de synthèse des évaluations et des classements transmis par les conseillers. Les modalités de vote ont été approuvées en conseil. Le vote, entre des candidat-es dont le conseil a souligné la qualité, a permis de retenir la candidature de Marine Paucsik.

Résultat final :

M. PAUCSIK candidatera au Prix de thèse académique pour l'ED SHPT.

A. URBANOWICZ candidatera au Prix de thèse Innovation pour l'ED SHPT.